

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du :

28 février 2022

Début du Conseil 20 h

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

PRESENTS : Jérôme SOURSAC, Gaelle LAFARGUE, Hervé COUPELLIER, Nicolas VERDIER, Stéphane GRAILHE, Jean-Paul RUIZ, Luc CHRIST, Benjamin FERRAN, Sylvie MAZET, Emilie LUC

Absents excusés : Paul RUIZ, Christian POZZA, Guillaume PINAR, Loïc REGHENAZ, Julien LAPEZE

Loïc REGHENAZ donne tout pouvoir à Luc CHRIST

Sylvie MAZET a été nommée secrétaire.

M. Le Maire demande, à la suite de la lecture du compte rendu du conseil municipal du 10/01/2022, s'il y a des modifications à apporter. Aucune modification. On procède donc à la signature des procès-verbaux

. Délibération tableau avancement de grades 2022 :

Monsieur le Maire explique qu'à la suite d'avancement de grades, il convient d'ouvrir deux postes principaux un en technique et un en animation.

LE MAIRE propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 01/05/2022 ;

Nombre d'emplois	Grade	Nature des fonctions Niveau de recrutement	Temps de travail Hebdomadaire
01	Adjoint technique territorial pal 2ème classe	Adjoint technique territorial	35 heures
01	Adjoint territorial d'animation pal 2 ^{ème} classe	Adjoint territorial d'animation	25 heures

Vote pour à l'unanimité plus le pouvoir.

. Délibération création emploi vacataire :

Monsieur le Maire explique qu'il conviendrait pour palier au remplacement des agents soit en congés ou en maladie de créer un emploi vacataire.

Vote à l'unanimité plus le pouvoir

. Délibération et vote pour l'acceptation du compte administratif communal.

M. Le Maire répond aux questions posées sur le fonctionnement et les investissements.

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, M. Le Maire se retire et laisse procéder au vote.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	605 252,75	G	644 537,43
	Section d'investissement	B	136 892,33	H	113 056,47
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	374 982,14 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	27 813,06 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	769 958,14	= G+H+I+J	1 132 576,04
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	6 200,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	6 200,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	605 252,75	= G+H+K	1 019 519,57
	Section d'investissement	= B+D+F	170 905,39	= H+J+L	113 056,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	776 158,14	= G+H+I+J+K+L	1 132 576,04

Monsieur Hervé. COUPELLIER préside la séance et passe au vote du compte administratif communal

Pour : 10
 Abstention : 0
 Contre : 0

. Délibération et vote pour l'acceptation du compte administratif assainissement.

Le compte assainissement est examiné sur le même principe que précédemment.

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, M. Le Maire se retire et laisse procéder au vote.

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	13 723,15	G	62 920,04	G-A	49 196,89
	Section d'investissement	B	127 799,25	H	172 561,67	H-B	44 762,42
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	64 631,95 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	195 483,21 (si excédent)		
		=		=			
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	141 522,40	Q= G+H+I+J	495 596,87	=Q-P	354 074,47
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00		
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	13 723,15	= G+H+K	127 551,99	113 828,84	
	Section d'investissement	= B+D+F	127 799,25	= H+J+L	368 044,88	240 245,63	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	141 522,40	= G+H+I+J+K+L	495 596,87	354 074,47	

M. Hervé. COUPELLIER procède au vote.

Pour : 10
 Abstention : 0
 Contre : 0

. Délibération et vote pour l'acceptation du compte administratif lotissement communal.

Le compte Lotissement est examiné sur le même principe que précédemment.

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, M. Le Maire se retire et laisse procéder au vote.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	196 324,29	G	325 269,16
	Section d'investissement	B	196 324,29	H	195 019,29
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	254 656,33 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	709,71 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	392 648,58	= G+H+I+J	775 654,49
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	196 324,29	= G+I+K	579 925,49
	Section d'investissement	= B+D+F	196 324,29	= H+J+L	195 729,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	392 648,58	= G+H+I+J+K+L	775 654,49

M. Hervé. COUPELLIER procède au vote.

Pour : **10**
Abstention : **0**
Contre : **0**

. Délibération pour l'approbation des comptes de gestion

Monsieur le Maire donne lecture des comptes de gestion de l'année 2021 présentés par Madame la Trésorière de Moissac.

Monsieur le Maire les vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au conseil municipal en même temps que les comptes administratifs (communal, assainissement et lotissement).

- Approbation du compte de gestion du lotissement communal.
Après discussion, M. Le Maire procède au vote de ce compte.

Pour : **11**
Abstention : **0**
Contre : **0**

- Approbation du compte de gestion communal.

Après discussion, M. Le Maire procède au vote de ce compte.

Pour : **11**
Abstention : **0**
Contre : **0**

- Approbation du compte de gestion assainissement.

Après discussion, M. Le Maire procède au vote de ce compte.

Pour : **11**
Abstention : **0**
Contre : **0**

. Délibération vote affectation des résultats 2021, budget M 14, assainissement et lotissement

Après avoir approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021, le conseil municipal considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statue sur les affectations des résultats d'exploitation et d'investissement, et décide d'affecter le résultat.

Pour : **11**
Abstention : **0**
Contre : **0**

. Délibération approbation compte RPI 2021 (Dépenses, recettes) :

Monsieur le Maire explique aux membres présents qu'il convient, sur demande de la trésorerie, de délibérer sur les dépenses et recettes 2021 occasionnées par le centre de loisirs.

En cours d'année un tableau est tenu à jour, toutes les dépenses et recettes y sont notifiées. En fin d'année, au prorata du nombre d'enfants du RPI un récapitulatif est fait, ces documents sont envoyés pour vérification et accord du conseil municipal de la commune de CANALS (tableaux récapitulatifs annexés).

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des chiffres, délibère à l'unanimité des membres présents et du pouvoir : Pour

. Délibération désignation de deux représentants « association des territoires traversés par la LGV :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient d'élire deux représentants titulaires par commune qui seront amenés à siéger à l'assemblée générale de l'association traversés par la LGV.

Messieurs Hervé COUPELLIER et Luc CHRIST sont désignés comme représentants titulaires

. Point Ecole/Centre de loisirs :

Monsieur le Maire avec la participation de Mme LUC Emilie informent le conseil qu'ils ont commencés à faire le bilan sur le personnel et la fréquentation du centre de loisirs

Ils expliquent que les contrats à 20H des animatrices sont insuffisants et que nous aurons surement besoin de les porter à 25H à partir de septembre.

Ils reçoivent en ce moment les employés qui le désirent afin de faire le point sur leur avenir.

Une analyse est faite également en ce moment sur les repas.

. Cimetière :

Un point est fait sur les devis reçus en mairie pour la numérisation et le géoréférencement du plan du cimetière.

Le choix s'est porté à l'unanimité des présents plus le pouvoir sur le cabinet géomètre d'Gema pour un montant de 984 € TTC.

La séance est levée à 22 h 45

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 28 mars 2022 à 20 heures

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
CHRIST Luc		PINAR Guillaume	Absent
COUPELLIER Hervé		POZZA Christian	Absent
FERRAN Benjamin		REGHENAZ Loïc	Absent
GRAILHE Stéphane		RUIZ Jean-Paul	
LAFARGUE Gaëlle		RUIZ Paul	Absent
LAPEZE Julien	Absent	SOURSAC Jérôme	
LUC Emilie		VERDIER Nicolas	
MAZET Sylvie			